

Conclusions

1. En conclusion, à l'égard de la décolonisation s'exprimant par l'autodétermination démocratique, votée à la majorité, revenons à la différence essentielle entre la situation que connaissait l'Algérie et celle de la Nouvelle-Calédonie : la différence de proportion entre les populations autochtones et celles issues de la colonisation. Même en identifiant approximativement les autochtones aux indépendantistes (bien que ce ne soit pas tout à fait exact, dans le cas de l'Algérie comme dans celui de la Nouvelle-Calédonie), le choix pour l'indépendance exprimé par le vote d'autodétermination était majoritaire en Algérie et serait minoritaire en Nouvelle-Calédonie. Dès lors, en Nouvelle-Calédonie, étant entendu que les moyens de la force et de la terreur jadis connus en Algérie y sont rejetés, les indépendantistes sont devant un problème redoutable, celui de la sanction des urnes, qui n'inquiétait pas leurs devanciers algériens. Devant ce problème calédonien, il existe une solution difficile et une tentation néfaste. La solution, qui a effectivement été mise en oeuvre, est celle du dialogue inlassable et inventif cherchant à parvenir à concilier les deux options opposées. La voie du compromis sans compromission, de l'alliance de l'imagination et de la rigueur finit toujours par être féconde pour les hommes de bonne volonté. La tentation néfaste, à laquelle on a succombé, consiste à combattre l'option majoritaire en cherchant à supprimer cela même qui la rend victorieuse, c'est-à-dire précisément son caractère majoritaire : non pas, certes, ici, en pratiquant le terrorisme entraînant la fuite des familles, mais non plus par le débat, la controverse des idées et la recherche d'accommodements originaux. La tentation, qui est finalement le contraire du pari sur l'intelligence, consiste à chercher dans des recettes improbables et des comptes le moyen contourné d'amputer les votants au scrutin d'autodétermination qui seraient censés appartenir à un camp : celui de la France. Cette faiblesse n'est pas réservée aux indépendantistes puisque le président de la République française Jacques Chirac lui-même s'y est laissé entraîner : il a promu en 2007 la révision de la Constitution organisant la fin du suffrage universel et permettant que les élections provinciales de Nouvelle-Calédonie, berceau du vote d'autodétermination, se fassent désormais sur des listes électorales bloquées à la date de 2008, empêchant de les rejoindre les électeurs installés à partir de 1998, réputés voter pour la France. La même logique d'exclusion est en oeuvre à l'égard du corps électoral de l'éventuel référendum d'autodétermination qui est l'objet de multiples

demandes de radiations. Pourtant les choses sont claires. Il existe deux sortes de décolonisations. L'une est la décolonisation-exclusion dont l'exemple poussé jusqu'au paroxysme est l'Algérie. L'autre est la décolonisation vivre-ensemble à égalité, autrement dit la décolonisation en un destin commun, dont la Nouvelle-Calédonie aurait pu donner le meilleur exemple. Malheureusement, malgré le contexte d'efforts réels de rééquilibrages en tous domaines, donc de partage, de décolonisation intelligente, l'affaire des contestations multiples à l'égard des corps électoraux et des affligeantes demandes de radiations des listes électorales donne de la Nouvelle-Calédonie l'image emblématique de ce qu'elle ne doit pas être : l'image de l'exclusion, du rejet, du refus du partage, tout à l'opposé d'elle-même. Ces procédés, d'ailleurs inefficaces puisque n'ayant pas changé le rapport électoral entre indépendantistes et non-indépendantistes (imperturbablement fixé à 40/60 % depuis trente ans) sont dégradants pour leurs auteurs qui, en trahissant le suffrage universel et donc la démocratie, y perdent leur âme.

Il est vrai, fort heureusement, que le terrorisme n'a pas cours dans la Nouvelle-Calédonie d'aujourd'hui contrairement à ce qu'a connu l'Algérie.

Mais le culte affiché de l'Accord de Nouméa n'empêche le danger des Pharisiens. Ce sont les mêmes qui pervertissent les discriminations positives sagement instillées en Nouvelle-Calédonie en les entraînant sur la pente désastreuse pour tous de discriminations inverses (par exemple lorsque la province Sud évoluant jusqu'à compter aujourd'hui les trois quarts des Calédoniens - 200 000 sur 268 000 -, continue à ne percevoir que la moitié des recettes fiscales). Force est malheureusement de constater aujourd'hui dans la Nouvelle-Calédonie arrivée au moment si difficile de la croisée des chemins, qu'une partie de la classe politique dans son émiettement général, témoigne trop souvent, de manière consternante, tant son aisance dans la communication outrancière que son absence de gravitas, c'est-à-dire de conscience du centre de gravité indispensable, à rechercher dans la dignité. Toute cette énergie au service de l'exclusion aurait tellement mieux à faire en se consacrant à la recherche commune des solutions médianes qui permettraient de se mettre d'accord sur un avenir vraiment commun et pacifique !

2. Nous disions en commençant qu'il n'y a que des différences entre l'Algérie et la Nouvelle-Calédonie. Terminons en évoquant une différence encore parmi les Français qui ont décidé de venir vivre en Nouvelle-Calédonie : les Français d'Algérie, quant à eux, s'y distinguent en ce qu'ils n'ont aucun espoir de retour au pays natal.

Ils n'ont plus de racines, ils sont comme les plantes épiphytes qui ne s'alimentent que de l'atmosphère, alors que les autres, au contraire, entretiennent leurs racines vivant bien en terre.

La Nouvelle-Calédonie d'aujourd'hui est riche de ses populations plurielles. L'Algérie d'aujourd'hui est un bloc d'obscurantisme gangréné par la violence. Les Français d'Algérie présents en Nouvelle-Calédonie et devenus Calédoniens sans retour sont les témoins vivants de toutes les différences entre l'Algérie et la Nouvelle-Calédonie. Ils sont les sentinelles propres à éclairer le chemin du pays : espérons que le destin de la Nouvelle-Calédonie continue à s'affirmer différemment de celui de l'Algérie.

3. Comparer l'Algérie et la Nouvelle-Calédonie ? Les deux tableaux si opposés que nous venons de dépeindre n'empêchent pas d'affirmer de concert la beauté de ces deux pays de soleil, de mers et de montagnes, de fleurs et de palmiers, ces terres de fidélité que leurs populations portent en elles. Leur mektoub : leur destin aura été totalement contraire. Le destin commun de tous les Algériens apportant chacun tant de ressources propres, aurait été brillant et fécond. Il a été assassiné. En Algérie, à chacun son destin. Tandis que le destin commun promis aux Calédoniens qui par le passé vivaient côte à côte, pas en commun, est maintenant un grand et réel espoir. Mais ce n'est qu'un espoir. Il oblige à veiller à sa réalisation avec la plus grande vigilance.

Jean-Yves FABERON

Professeur honoraire de droit public à Nouméa (NC). A vécu à la fois en Algérie et en NC

Article publié dans les Mélanges en l'honneur du professeur Dominique Turpin (éditions du Centre Michel de l'Hospital, Université Clermont Auvergne, 2017 reproduit ici avec leur aimable autorisation